Les inégalités sociales face à la détresse psychologique. Sociologie de la souffrance urbaine

Serge Paugam

Déjeuner sociologique, Université de Genève,
Département de sociologie

8 décembre 2009

Ce texte reprend des éléments d'une recherche en cours qui fera l'objet de publications ultérieures. Ne pas citer.

L'existence de liens statistiques entre santé mentale et précarité a été établie au cours des dernières années, aussi bien par des sociologues que par des épidémiologistes. Pourtant, en dépit d'un intérêt grandissant pour cette question, dont les enjeux en termes de prévention sont importants, l'analyse des causes des corrélations observées est restée lacunaire. Il est en outre difficile de distinguer, dans les déterminants d'une santé mentale dégradée, ce qui relève des caractéristiques individuelles et ce qui relève des caractéristiques de l'environnement social – d'autant plus que la connaissance des premières comme des secondes est souvent très imparfaite. Dès lors, le risque d'une dérive vers une psychologisation du social est réel.

L'objectif de notre recherche est tout d'abord d'identifier les inégalités socio-territoriales en matière de symptômes dépressifs ainsi que d'états moins identifiés formellement pouvant y conduire – tels que le manque d'estime de soi, les troubles psychosomatiques ou l'incapacité à faire face. Il s'agit ensuite d'étudier les facteurs de risque liés au lieu de résidence.

Le territoire, et le lieu de résidence en particulier, s'imposent depuis quelques années comme un révélateur des nouvelles inégalités. L'évitement résidentiel – un des moteurs de la ségrégation urbaine – que l'on pensait comme une pratique observable uniquement aux abords des quartiers urbains les plus défavorisés apparaît comme généralisé dans une société marquée par la quête d' « entre soi ». Face à ce constat, une question se pose : la distribution inégale des troubles mentaux sur le territoire est-elle liée à la concentration en certains lieux d'individus fragilisés ou malades ou doit-on considérer que, au delà des caractéristiques propres à chacun, le lieu dans lequel on vit a un impact sur sa santé mentale ? En somme, les inégalités liées au champ des possibles résidentiels agissent-elles comme facteurs aggravant des inégalités sociales de santé ?

L'une de nos hypothèses est que les troubles dépressifs et les atteintes à l'estime de soi repérés dans certains quartiers peuvent être liés à l'anxiété sociale ou au stress ressentis par certaines personnes du fait même des caractéristiques de leur lieu de résidence. Cependant, au-delà des désormais classiques relevés d'incivilités, d'insécurité et de dégradation du bâti qui constituent les caractéristiques contextuelles les plus couramment prises en compte dans les recherches sur ces questions, il nous semble que plusieurs autres éléments du contexte méritent d'être investigués et notamment les liens sociaux au sein de ces quartiers.

Le territoire est un espace de relations entre les individus ou, de façon plus précise, un espace d'entrecroisement des liens. Nous proposons de définir chaque type de lien social à partir des dimensions de la protection et de la reconnaissance. Les liens sont multiples et de nature différente, mais ils apportent tous aux individus à la fois la *protection* et la *reconnaissance* nécessaires à leur existence sociale.

La protection renvoie à l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie (ressources familiales, communautaires, professionnelles, sociales…), la reconnaissance renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres.

L'expression « compter sur » résume assez bien ce que l'individu peut espérer de sa relation aux autres et aux institutions en termes de protection, tandis que l'expression « compter pour » exprime l'attente, tout aussi vitale, de reconnaissance. L'investissement affectif dans un « nous » est d'autant plus fort que ce « nous » correspond à l'entité – qui peut être aussi

réelle qu'abstraite – sur laquelle et pour laquelle la personne sait pouvoir compter. C'est dans ce sens que le « nous » est constitutif du « moi ». Les liens qui assurent à l'individu protection et reconnaissance revêtent par conséquent une dimension affective qui renforce les interdépendances humaines.

On peut aussi admettre que l'entrecroisement de ces liens sociaux peut prendre une forme spécifique dans chaque quartier. Il peut tout aussi bien être dense que relâché, aussi bien orienté vers l'intérieur que vers l'extérieur de l'espace de résidence proprement dit. Pour des enfants par exemple, c'est à travers le quartier que se constituent les premiers liens de participation élective qui prolongent le lien de filiation. La socialisation dans un quartier se traduit par des rencontres avec des jeunes du même âge dans le cadre d'activités scolaires ou ludiques. Mais bien souvent la sociabilité des enfants se tisse dès les premières années pour l'essentiel en dehors du quartier d'habitation. Parfois, les enfants sont scolarisés en dehors du quartier.

La recherche d'un effet de territoire, au sens d'un entrecroisement local spécifique des liens, peut paraître vain dans certains cas. Un effet de territoire suppose que les habitants vivent depuis une certaine durée dans le même espace et suppose en même temps qu'ils aient pu créer des liens entre eux. Or, ces conditions ne sont pas toujours réunies : quartiers à forte mobilité, quartiers « dortoirs » où l'essentiel de la sociabilité s'effectue ailleurs.

Il est frappant de constater que de nombreuses études de sociabilité de quartiers partent de l'hypothèse que les espaces de résidence sont composés de personnes socialement homogènes ayant entre elles des relations durables. Les études de communautés sont réalisées à partir d'une définition sociale de l'espace. Ne faut-il toutefois considérer que l'entrecroisement des liens sociaux dans les quartiers dépend en grande partie de la stabilité résidentielle des habitants ? Or, on ne distingue pas vraiment selon la durée de résidence dans le quartier, donnée que l'on ignore le plus souvent car non renseignée dans la plupart des enquêtes.

Certains quartiers populaires ont été étudiés comme des formes d'organisation communautaire, au sens de la constitution d'une identité collective propre et du sentiment partagé d'appartenir à un groupe social au destin homogène. Le quartier est dans ce cas en lui-même une forme de résistance à la pauvreté. Il correspond à un lieu dans lequel les habitants trouvent une protection (par l'entre soi solidaire) et une reconnaissance. Dans des quartiers traditionnellement ouvriers, les liens sociaux sont entrecroisés pour assurer à chacun une position sociale précise et une appartenance identitaire.

Les cités socialement disqualifiées s'écartent de ce modèle du quartier populaire intégré. Les ménages pauvres, confrontés à la précarité, au chômage ou à l'inactivité, y sont surreprésentés. La disqualification sociale dont ils font l'objet en tant que ménages disqualifie aussi l'espace de résidence. Ces cités font l'objet d'un ciblage spatial qui les stigmatise ainsi que les habitants qui y vivent et les institutions qui les représentent, notamment l'école. Le processus de disqualification spatiale se traduit peu à peu par une identité négative des habitants. On assiste au départ des locataires les moins pauvres, remplacés par des catégories jugées plus défavorisées, souvent d'origine étrangère. La stigmatisation des lieux est par ailleurs renforcée par le rôle des médias : classement des quartiers difficiles, reportages émotionnels sur la violence urbaine ; violence symbolique.

Les quartiers étudiés

L'échantillon de la cohorte SIRS-IdF a été construit afin de refléter la diversité des territoires formant la zone urbaine constituée de Paris et la première couronne de départements (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne). L'enquête SIRS porte ainsi sur un échantillon de 3023 personnes, représentatif de la population majeure et francophone de la zone, et sur-représentant les quartiers « défavorisés ».

Figure 1. les 50 IRIS retenus dans l'échantillon.

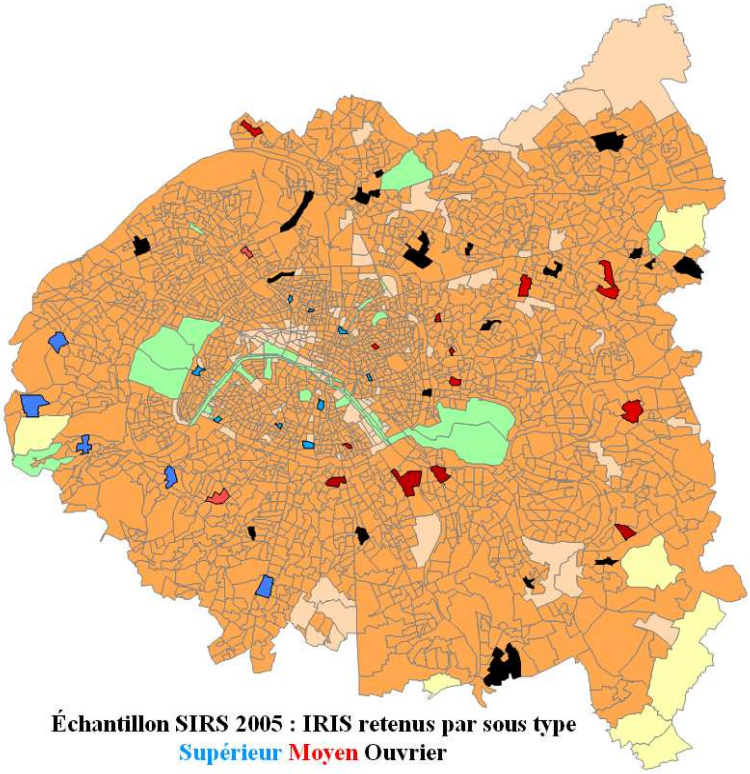

L'échantillon final compte ainsi 50 IRIS – que l'on appellera par la suite « quartiers ». En fonction de la typologie socioéconomique d'Edmond Préteceille[1], ils se répartissent de la façon suivante :

- 20 quartiers dits de type « ouvrier », c'est-à-dire des quartiers dans lesquels cette catégorie socioprofessionnelle est fortement surreprésentée (en 1999, entre 25 et 44% de la population active de ces quartiers étaient ouvriers, alors qu'à la moyenne francilienne était à l'époque de 18%). Les catégories « supérieures » y sont parallèlement très largement sous-représentées, ainsi que dans une moindre mesure les

[1] La typologie socio-économique des territoires est empruntée à Edmond Préteceille (Préteceille E. *La division sociale de l'espace francilien*. Paris : Fondation nationale des Sciences Politiques, CNRS, 2003.). Les types Supérieur, Moyens et Ouvriers sont définis par le croisement des données relatives aux PCS et aux situations d'emploi dans chacun des Iris d'Ile de France en 1999. Un type qualifié d'Ouvrier renvoie à une surreprésentation de cette catégorie dans l'Iris par rapport à son poids en Ile de France.

professions intermédiaires. Les quartiers « ouvriers » sont représentés en noir dans la figure ci-dessus.

- 16 quartiers dits de type « moyen » (représentés en rouge sur la carte) où les professions intermédiaires salariées sont surreprésentées, les employés et ouvriers étant proches de leur proportion moyenne en Ile-de-France.
- 14 quartiers dits de type « supérieur » où sont surreprésentés les professions libérales, les cadres et chefs d'entreprise, les ouvriers y étant massivement sous-représentés. Ces quartiers (représentés en bleu) se situent principalement à Paris et dans le département des Hauts-de-Seine.

Parmi ces cinquante quartiers, par ailleurs, douze relèvent de la Politique de la ville et sont classés comme « Zones Urbaines Sensibles ». Ils sont majoritairement de type « ouvrier », mais deux sont de type « moyen » et un de type « supérieur ».

Au-delà de leur composition socioprofessionnelle, les quartiers de la cohorte SIRS sont caractérisés par une diversité importante de situations, tant géographiques (centraux ou excentrés) que fonctionnelles (exclusivement résidentiels ou accueillant un grand nombre d'activités professionnelles), historiques (quartiers anciens, rénovés ou récents) ou encore urbanistiques (grands ensembles, petits immeubles, pavillons, etc.).

Une première analyse des caractéristiques principales de cet échantillon de territoires permet de dresser un portrait des inégalités qui affectent, d'une manière générale, l'agglomération parisienne. Ainsi – pour ne retenir qu'une variable – la proportion des chômeurs parmi les actifs en 2005 variait de 3% à 30%, la moyenne étant de 14% pour les 50 quartiers de l'échantillon SIRS[2]. Les quartiers les plus touchés par le chômage se situent dans le département de la Seine-Saint-Denis et les plus épargnés dans le département des Hauts-de-Seine, confirmant le constat classique d'une polarisation Est-Ouest de la région. En terme d'évolution, si l'on se réfère au Recensement, entre 1990 et 1999, tous les quartiers de l'enquête ont connu une aggravation de leur taux de chômage mais là encore avec de très fortes variations suivant les territoires : entre +2% et +98% d'évolution. Ce sont globalement les quartiers déjà les plus en difficulté en 1990 qui ont vu leur situation se détériorer le plus, et ceci est particulièrement net dans les quartiers défavorisés de Seine-Saint-Denis même si des exceptions existent.

[2] Ces taux de chômage ont été calculés à partir de la situation professionnelle déclarée par les personnes interrogées par l'enquête SIRS.

Tableau 2. Répartition des 50 IRIS de la cohorte SIRS

Type (typologie de E. Préteceille)	Statut de l'IRIS Non ZUS	ZUS	Total
Types supérieurs			
S1. Espaces de l'élite dirigeante	5	0	5
S2. Espaces des cadres d'entreprise	3	0	3
S3. Espaces des cadres, professions libérales, professions de l'information, des arts et du spectacle et commerçants	5	1	6
Types moyens			
M1. Types moyens avec surreprésentation de catégories supérieures	4	0	4
M2. Espaces des classes moyennes qualifiées	4	0	4
M3. Catégories moyennes, employés et ouvriers	4	1	5
M4. Précaires et chômeurs	2	1	3
M5. Fonction publique, police et armée	0	0	0
Types populaires ouvriers			
O1. Espaces ouvriers, artisanaux et agricoles	3	0	3
O2. Espaces ouvriers et employés et secteur public	4	2	6
O3. Espaces ouvriers et employés précaires et chômeurs I	3	4	7
O4. Ouvriers et employés précaires et chômeurs II	1	3	4
Total	**38**	**12**	50

La détresse psychologique

Pour analyser les facteurs sociaux de la détresse psychologique, il nous semblé souhaitable de combiner deux types d'indicateurs : la dépression déclarée (traitée ou non) et les symptômes dépressifs mesurées au moment de l'enquête. L'intérêt de cet indicateur composite est d'avoir une estimation la plus large possible de la détresse psychologique. Certains habitants des quartiers étudiés ne souffrent pas de symptômes dépressifs au moment de l'enquête, mais peuvent être néanmoins sous traitement médical en raison de problèmes dépressifs. La consommation de psychotropes est, on le sait, particulièrement élevée dans les zones où se concentrent les problèmes économiques et sociaux.

La question directe (dépression déclarée) était formulée de la façon suivante : dans les douze derniers mois avez-vous souffert de l'un ou l'autre des problèmes de santé suivants (liste dans laquelle figurait « anxiété chronique ou dépression » ?

Les questions indirectes (symptômes dépressifs « mesurés ») se rapportaient, non pas aux douze derniers mois, mais aux deux dernières semaines. Elles étaient formulées ainsi :

- 1. Vous êtes-vous senti particulièrement triste, cafardeux, déprimé, la plupart du temps au cours de la journée, et ce, presque tous les jours ?

- 2. Aviez-vous presque tout le temps le sentiment de n'avoir plus goût à rien, d'avoir perdu l'intérêt ou le plaisir pour les choses qui vous plaisent habituellement ?

- 3. Vous sentiez-vous presque tout le temps fatigué sans énergie ?

Sur la base de l'ensemble de ces déclarations, un score de détresse psychologique a été calculé pour chaque individu, ce qui a permis de l'estimer par quartier. Comme on pouvait s'y attendre la variation est très grande d'un quartier à l'autre puisque le score passe de 0,32 à 1,27.

Les cinq quartiers dont le score de détresse psychologique est supérieur à 1 (tableau 1) sont des quartiers « ouvriers » : un O3, trois O2 et un O1 selon la classification de Edmond Préteceille. Notons toutefois qu'ils ne sont pas tous identifiés comme ZUS. Sur les cinq quartiers de ce premier groupe, deux seulement le sont.

Tableau 1. Quartiers dont le score de détresse psychologique (SDP) est supérieur à 1

N° IRIS	LIBGEO	Commune	SDP	Stat Zus	Type
10	EPINETTES 16	Paris 17e	**1,23**	ZUS	O3
13	CHARONNE 1	Paris 20e	**1,03**	NON	O2
15		Bagneux	**1,27**	ZUS	O2
25	LES FRICHES	Bondy	**1,17**	NON	O2
49	KENNEDY	Villeneuve-St-Georges	**1,18**	NON	O1

Les quartiers dont le score de détresse psychologique est compris entre 0,80 et moins de 1 sont au nombre de huit (tableau 2). Comme on pouvait s'y attendre, on trouve dans cette catégorie une proportion élevée de quartiers « ouvriers » : six sur huit dont cinq classés en ZUS. On y trouve aussi un quartier « supérieur » et un quartier « moyen ».

Tableau 2. Quartiers dont le score de détresse psychologique (SDP) est compris entre 0,80 et moins de 1

N° IRIS	LIBGEO	Commune	SDP	Statzus	Type
6	PARC DE MONTSOURIS 3	Paris 14e	**0,80**	NON	S1
23	BOURSE DU TRAVAIL 3	Bobigny	**0,90**	NON	O4
32	CENTRE EQUESTRE	Montfermeil	**0,83**	ZUS	O4
33	VAUCANSON	Montfermeil	**0,83**	NON	O1
35	LA NOUE CLOS FRANCAIS GUILANDS 2	Montreuil	**0,80**	ZUS	M3
39	COURTILLE SAUSSAIE FLOREAL 1	Saint-Denis	**0,87**	ZUS	O4
42	REPUBLIQUE	Bonneuil-sur-Marne	**0,88**	ZUS	O3
50	GUSTAVE FLAUBERT	Villeneuve-St-Georges	**0,87**	ZUS	O3

Les quartiers dont le score de détresse psychologique est compris entre 0,50 et moins de 0,80 sont les plus nombreux : 25 au total, c'est-à-dire la moitié de notre échantillon (tableau 3). Huit quartiers « supérieurs », neuf « moyens » et huit « ouvriers » dont classés en ZUS.

Tableau 3. Quartiers dont le score de détresse psychologique (SDP) est compris entre 0,50 et moins de 0,80

N° IRIS	LIBGEO	Commune	SDP	Statzus	Type
1	VAL DE GRACE 7	Paris 5e	**0,50**	NON	S1
2	PORTE SAINT MARTIN 10	Paris 10e	**0,60**	ZUS	S3
3	FOLIE MERICOURT 1	Paris 11e	**0,76**	ZUS	M4
4	ROQUETTE 9	Paris 11e	**0,75**	NON	S3
5	GARE 6	Paris 13e	**0,77**	NON	M1
7	PLAISANCE 19	Paris 14e	**0,68**	NON	S3
8	JAVEL 2	Paris 15e	**0,62**	NON	S3
11	GRANDES CARRIERES 5	Paris 18e	**0,58**	NON	S3
12	CLIGNANCOURT 3	Paris 18e	**0,72**	NON	S3
16	MARCEL DORET	Châtillon	**0,57**	NON	M2
17	RUE DU PORT	Clichy	**0,53**	NON	M3
18	CHARLES DE GAULLE SUD-VICTOR BASCH	Colombes	**0,62**	ZUS	O2
20	CENTRE VILLE 5	Rueil-Malmaison	**0,60**	NON	S2
26		Clichy-sous-Bois	**0,62**	ZUS	O3
27	BRAQUE ORME SEUL	La Courneuve	**0,79**	ZUS	O4
28		Épinay-sur-Seine	**0,72**	NON	M2
29		Gagny	**0,55**	NON	M2
31	JALANCLOUD	Les Lilas	**0,75**	NON	M3
34	BAS MONTREUIL EST 2	Montreuil	**0,72**	NON	M4
36	RAMENAS FABIEN LAGRANGE	Montreuil	**0,75**	NON	O3
37	PAVE NEUF 1	Noisy-le-Grand	**0,57**	NON	M3
40	J.CURIE COSMONAUTES 1	Saint-Denis	**0,73**	NON	O3
41	NE HOPIPTAL	Villepinte	**0,68**	NON	O1
47	LA FOSSE ROUGE	Sucy-en-Brie	**0,65**	NON	O2
48	VAUX DE ROME	Villejuif	**0,52**	NON	O2

Enfin, douze quartiers appartiennent à la tranche dont le score de détresse psychologique est le plus faible (inférieur à 0,50) (tableau 4). Dans cette catégorie, on trouve un seul quartier « ouvrier », l'Ile-Saint-Denis, sur lequel nous reviendrons. Les autres quartiers sont composés de catégories supérieures (cinq au total) ou de catégories moyennes (six au total). Aucun de ces quartiers n'est identifié comme ZUS.

Tableau 4. Quartiers dont le score de détresse psychologique (SDP) est inférieur à 0,50

N° IRIS	LIBGEO	Commune	SDP	Stat Zus	Type
9	MUETTE 6	Paris 16e	**0,45**	NON	S1
14	US METRO	Antony	**0,43**	NON	S2
19	VAL FLEURY 1	Meudon	**0,49**	NON	S2
21	CHATEAU DE VAUCRESSON	Vaucresson	**0,47**	NON	S1
22	COTE D'ARGENT-DESVALLIERES-GAMBETTA	Ville-d'Avray	**0,32**	NON	S1
24	LE MOULIN A VENT	Bondy	**0,47**	NON	M2
30	SUD	L'Île-Saint-Denis	**0,38**	NON	O3
38	THIELLEMENT	Le Raincy	**0,40**	NON	M1
43	IVRY PORT SUD	Ivry-sur-Seine	**0,33**	NON	M4
44	KREMLIN SAINT GERMAIN	Le Kremlin-Bicetre	**0,42**	NON	M1
45	ALFORT 1	Maisons-Alfort	**0,43**	NON	M3
46	CENTRE NORD	Ormesson-sur-Marne	**0,33**	NON	M1

Cette simple catégorisation laisse déjà apparaître l'inégale distribution de la détresse psychologique selon les quartiers. Les quartiers « ouvriers » sont proportionnellement beaucoup plus souvent touchés par la détresse psychologique que les autres quartiers. Les quartiers « supérieurs » sont, en revanche, plus concentrés dans la tranche que l'on pourrait dire épargnée de la dépression. La possibilité d'être suivi par un psychiatre ou un psychothérapeute est certainement beaucoup plus élevée dans les quartiers riches que dans les quartiers pauvres, ne fût-ce que pour des raisons de coût de ce suivi et du traitement associé. Mais il faut bien évidemment également considéré que l'ampleur des difficultés objectives auxquelles les populations doivent faire face est incomparable entre les deux catégories de quartier. La concentration du chômage et de la précarité dans les quartiers « ouvriers » peut expliquer cette inégale distribution.

L'effet du taux de chômage et du taux d'étrangers

Pour approfondir cette question, nous avons donc procédé à des analyses multi niveaux permettant de prendre en compte à la fois des variables individuelles et des variables contextuelles de quartier. Parmi les variables individuelles, nous avons retenu : le sexe, l'âge, la nationalité, le niveau d'études, la situation matrimoniale, la situation par rapport à l'emploi et la couverture sociale. Parmi les variables contextuelles de quartier, nous avons tout d'abord retenu le taux de chômage et le taux d'étrangers dans le quartier.

Le taux global de chômage dans un quartier peut être considéré comme un facteur de malaise social. Depuis les premières grandes enquêtes sociologiques sur le chômage dans les années 1930, notamment celle de Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda et Hans Zeisel à Marienthal[3], on sait que le chômage peut avoir, au-delà de l'épreuve que constitue cette expérience individuelle, un effet collectif. *Les chômeurs de Marienthal* est un livre qui se lit comme le récit d'une catastrophe sociale. Les auteurs nous invitent en effet à pénétrer dans ce village, à y découvrir

[3] Paul Lazarsfeld,, Marie Jahoda, Hans Zeisel, (1933), *Marienthal : The Sociology of an Unemployed Community*, London, Tavistock (traduction en francais : *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Editions de Minuit, 1981).

cette morne indifférence qui se dégage de ces lieux presque abandonnés : « ici vivent des gens qui se sont habitués à posséder moins, à entreprendre moins et à espérer moins que ce qui est considéré comme nécessaire à une existence ordinaire.[4] » Alors que cette bourgade industrielle était autrefois particulièrement animée avec sa vie culturelle, son théâtre, ses clubs de sports, son Carnaval, etc., elle est devenue monotone et immobile. Le travail à l'usine était le centre de la vie sociale au sens où il apportait aux travailleurs non seulement une activité et une rémunération, mais une raison d'être, un sentiment d'utilité et une reconnaissance sociale. Les enquêteurs nous livrent leur sentiment de désolation à la vue de ce déclin de la vie sociale : « L'usine est devenue silencieuse. On entend de temps en temps s'élever les coups de marteau contre les briques des murs. C'est le dernier travail que peut encore fournir l'usine. En face s'étend l'ancien parc du château, devenu jardin public. Les habitants en étaient très fiers. Le dimanche, ils venaient s'asseoir sur les bancs, face aux massifs soigneusement entretenus ; ils se promenaient dans les allées au tracé impeccable. Aujourd'hui, le parc est méconnaissable : les mauvaises herbes poussent dans les allées, les pelouses sont dévastées. Tout le monde aurait le temps de s'en occuper, personne ne s'en charge.[5] » D'une façon générale, c'est la communauté dans son ensemble qui est devenue lasse. Le rétrécissement du champ d'activité a transformé le fonctionnement de certaines institutions (la bibliothèque municipale, les clubs de loisirs, le théâtre etc.) et a atteint progressivement la vie privée des chômeurs. Prendre en compte le taux de chômage comme variable contextuelle de quartier, c'est donc faire l'hypothèse que le chômage affecte la vie sociale et renforce le risque de détresse psychologique.

En prenant également le taux d'étrangers dans un quartier, on entend vérifier l'hypothèse souvent avancée dans le discours ordinaire selon laquelle la présence importante d'étrangers peut affecter la tranquillité des autres habitants, renforcer le risque d'insécurité et de violence et, par conséquent, contribuer à détruire l'équilibre psychologique de la population dans son ensemble.

Le tableau 5 permet de tester ces hypothèses. Soulignons toutefois que le taux chômage par quartier, ainsi que le taux d'étrangers par quartier sont calculés à partir des seules données disponibles, celles du recensement de 1999 de la population. Or, les données individuelles proviennent de l'enquête SIRS de 2005. Il existe donc un décalage entre la date de l'enquête et la date des données contextuelles utilisées. Il nous a toutefois semblé que ces dernières, en dépit de ce risque de biais, étaient suffisamment fiables pour autoriser l'analyse, d'autant que la variation du taux de chômage et du taux d'étrangers dans un quartier est très lente et que les écarts entre les quartiers se maintiennent durablement dans le temps.

Parmi les variables individuelles qui expliquent de façon significative la détresse psychologique, on trouve tout d'abord le sexe, les femmes étant plus souvent affectées que les hommes, ce qui confirme la tendance déjà constatée ci-dessus. La rupture conjugale à la suite d'un divorce ou d'un veuvage constitue aussi, comme on pouvait s'y attendre, un facteur explicatif important. La détresse psychologique touche davantage les inactifs.

Le niveau d'études donne des résultats à priori difficiles à interpréter puisque ce sont les personnes ayant atteint le niveau d'études secondaires qui paraissent les plus vulnérables à la détresse psychologique. Il aurait plus logique de considérer que le niveau d'études protège et que les moins diplômés soient les plus touchés. Mais ce résultat a priori étrange peut sans doute être expliqué par la frustration ressentie par les personnes n'ayant pu atteindre le niveau

[4] Cf. *Les chômeurs de Marienthal, op. cit.*, p. 67.
[5] *Ibid*., p. 69

études supérieures. Or, on sait que la frustration est un des éléments de la détresse psychologique puisqu'il renvoie directement à l'estime de soi. Enfin, notons que les autres variables individuelles comme l'âge, la nationalité, la couverture sociale ne sont pas significatives.

Tableau 5 : Facteurs explicatifs de la détresse psychologique (Modèle multi niveaux)

		B.	Sig.
Constante		.79	**
Variables individuelles			
Sexe	Hommes	*Réf.*	
	Femmes	.33	****
Age		.00	Ns
Nationalité	Français	*Réf.*	
	Etrangers	.01	Ns
Niveau d'études	Aucun	.09	Ns
	Primaire	.10	Ns
	Secondaire	.15	****
	Supérieur	*Réf.*	
Situation matrimoniale	En couple	*Réf.*	
	Célibataire	.02	Ns.
	Veuf(ve)	.32	****
	Divorcé(e)	.38	****
Situation/emploi	Emploi	-.04	Ns
	Chômeur	-.15	**
	Inactif	*Réf.*	
Couverture sociale	Assuré	.00	Ns
	Non assuré	*Réf.*	
Variables contextuelles de quartier			
Taux de chômage (1)	< 8	-.57	**
	8 < 10	-.47	(*)
	10 < 13	-.35	Ns
	13 < 15	-.29	Ns
	15 < 20	-.23	Ns
	20 < 29	-.29	Ns
	> 29	*Réf.*	
Taux d'étrangers (1)		.00	Ns

Source : Enquête SIRS 2005
(*) : P<0.1, **: P <0.05, ***: P < 0.01, **** : P < 0.001, Ns : non significatif
(1) D'après les données du recensement de 1999.

Il est frappant de constater que le taux de chômage qui sévit dans un quartier est un facteur significatif de la détresse psychologique, ce qui vérifie le lien déjà observé de façon monographique par Lazarsfeld et son équipe entre le chômage d'une commune ouvrière et la morosité de la vie collective. Notons toutefois que la significativité des résultats n'apparaît que lorsque l'on compare les positions extrêmes de la distribution du taux de chômage. C'est en effet seulement dans les quartiers où le taux de chômage est inférieur à 8 % par rapport aux quartiers où il est supérieur à 29 % (modalité de référence) que l'on enregistre un effet significatif sur la détresse psychologique. En revanche, le taux d'étrangers par quartier n'est pas un facteur significatif de la détresse psychologique.

L'effet de la similitude sociale et de la réputation

Dans le tableau 6, nous avons testé deux autres variables contextuelles : la similitude sociale et la réputation. La similitude sociale est calculé à partir de la question : « Vous sentez-vous très semblable, plutôt semblable, plutôt différent ou très différent des personnes qui habitent dans votre quartier ? ».

La similitude sociale correspond au taux de réponses « très semblable » ou « plutôt semblable » enregistré dans le quartier. Cet indicateur renvoie à une très ancienne question sociologique puisque Durkheim définissait déjà en 1893 dans sa thèse de doctorat la *solidarité mécanique* par le critère de similitude sociale. La solidarité mécanique correspond aux sociétés traditionnelles dans lesquelles individus sont peu différenciés les uns des autres, partagent les mêmes sentiments, obéissent aux mêmes croyances et adhèrent aux mêmes valeurs. La *solidarité organique* est la forme opposée, celle qui caractérise les sociétés modernes. Ce qui fait le lien social dans ce cas, c'est avant tout l'interdépendance des fonctions, laquelle confère à tous les individus, aussi différents soient-ils, une position sociale précise. Durkheim utilise aussi l'expression de *segment* pour désigner un groupe social dans lequel les individus sont étroitement intégrés. La solidarité mécanique correspond à une structure sociale caractérisée par un système de segments homogènes et semblables entre eux. La solidarité organique, au contraire, est constituée, non par ce type de segments, mais « par un système d'organes différents dont chacun a un rôle spécial et qui sont formés eux-mêmes de parties différenciées[6] ». L'objectif de Durkheim était d'analyser à partir de ces deux concepts une grande loi sur l'évolution historique des sociétés. Les sociologues contemporains sont plus sensibles à l'entrecroisement, au sein même des sociétés modernes, de liens sociaux de nature différente, les uns renvoyant à la solidarité organique, les autres à la solidarité mécanique. En d'autres termes, les liens issus de la complémentarité des fonctions n'ont pas entièrement dissous les liens plus anciens issus de l'homogénéité des croyances et des pratiques. On pourrait même dire que l'affaiblissement de la conscience collective et le risque de dissolution des valeurs ont fait naître dans certains cas des formes de résistance à l'interdépendance généralisée sous la forme de regroupements communautaires.

Le débat actuel sur le communautarisme illustre, sous son caractère souvent radical, la volonté de certains d'opter pour une organisation sociale plus proche de la solidarité mécanique que de la solidarité organique. Par ailleurs, si les sociologues d'aujourd'hui opposent, de façon courante, les liens entre des proches et les liens entre des personnes différentes, c'est

[6] Emile Durkheim, *De la division du travail social*, 1893, Paris, PUF, Quadrige, 2007, p. 157.

essentiellement pour mieux en évaluer leur force respective et non plus pour les inscrire dans une grande loi sur l'évolution historique des sociétés.

En reprenant dans notre analyse cette notion de similitude sociale, nous nous inscrivons par conséquent à la fois dans cette longue tradition et dans les débats contemporains sur la force des liens sociaux. La similitude sociale atténue-t-elle la détresse psychologique, constitue-t-elle un facteur de préservation ? Les résultats obtenus permettent incontestablement de répondre positivement. Les quartiers où la similitude sociale - telle que nous l'avons mesurée - est forte sont de façon significative plus protégés face au risque de dépression. On peut donc confirmer que l'état des rapports sociaux entre les habitants d'un quartier est, toutes choses égales par ailleurs, un facteur explicatif de la détresse psychologique.

Tableau 6 : Facteurs explicatifs de la détresse psychologique (Modèle multi niveaux)

		Modèle 1 Test de la similitude sociale		**Modèle 2 Test de la réputation**	
		B.	Sig.	B.	Sig.
Constante		.90	****	.56	****
Variables individuelles					
Sexe	Hommes	*Réf.*		*Réf.*	
	Femmes	.30	****	.30	****
Age		.00	Ns	.00	Ns
Niveau d'études	Aucun	.12	Ns	.10	Ns
	Primaire	.13	**	.11	(*)
	Secondaire	.17	****	.15	****
	Supérieur	*Réf.*		*Réf.*	
Situation matrimoniale	En couple	*Réf.*		*Réf.*	
	Célibataire	.00	Ns	.00	Ns
	Veuf(ve)	.34	****	.34	****
	Divorcé(e)	.35	****	.35	****
Situation/emploi	Emploi	-.05	Ns	-.04	Ns
	Chômeur	-.10	Ns	-.11	Ns
	Inactif	*Réf.*		*Réf.*	
Variables contextuelles de quartier					
Similitude sociale (1)		-.84	***		
Réputation (2)				-.34	***

Source : Enquête SIRS 2005
(*) : P<0.1, **: P <0.05, ***: P < 0.01, **** : P < 0.001, ns : non significatif
(1) Indicateur calculé à partir de la question : « Vous sentez-vous très semblable, plutôt semblable, plutôt différent ou très différent des personnes qui habitent dans votre quartier ? ». La similitude sociale correspond au taux de réponses « très semblable » ou « plutôt semblable » enregistré dans le quartier.
(2) Indicateur calculé à partie de la question : « D'une manière générale, quelle est la réputation de votre quartier ? » La réputation correspond au taux de réponses « très bonne réputation » et « bonne réputation » enregistré dans le quartier.

Le tableau 6 permet aussi de tester l'effet de la réputation du quartier sur la détresse psychologique. Cet indicateur est calculé à partir de la question : « D'une manière générale, quelle est la réputation de votre quartier ? » La réputation correspond au taux de réponses « très bonne réputation » et « bonne réputation » enregistré dans le quartier. Si l'indicateur de similitude sociale renvoie à l'organisation sociale interne du quartier, l'indicateur de réputation renvoie au rapport que le quartier entretient avec l'extérieur. Le statut social des habitants d'un quartier dépend fortement, on le sait, de l'image sociale de l'endroit où ils vivent. Vivre dans un quartier socialement disqualifié peut en ce sens constituer une épreuve pour l'individu. L'habitat socialement disqualifié ne résulte pas seulement de la concentration spatiale des ménages défavorisés. Analyser les cumuls de handicaps à partir d'indices est insuffisant pour comprendre les mécanismes de la disqualification spatiale. Il faut s'efforcer d'étudier les processus locaux qui conduisent à qualifier tel ou tel espace urbain de « quartier en crise » ou de « quartier ségrégé », ce qui implique notamment d'accorder une attention particulière à la formation des identités collectives.

Nous disposons aujourd'hui de plusieurs monographies sur les mécanismes de la disqualification sociale de cités HLM. Les premiers symptômes sont presque toujours les mêmes : départ des locataires les plus aisés pour accéder à la propriété ou à des logements plus adaptés à leur situation sociale et matérielle (moins d'enfants à charge) et remplacement progressif par des ménages d'origine étrangère ou en situation d'urgence (précarité professionnelle, divorce ou expulsion de leur ancien logement, etc.). La rotation est, dans certains cas, accélérée. Sa rapidité constitue un indice du malaise social. Dans une cité ouvrière de Saint-Brieuc, par exemple, construite au début des années soixante, on a pu constater un renouvellement de plus de la moitié des ménages entre 1980 et 1983 et en 1986, près de 70 % des habitants étaient connus et suivis par les services d'action sociale[7]. La forte rotation des locataires constitue un obstacle à l'établissement de relations sociales durables entre les locataires. Les plus anciens se sentent dévalorisés par les départs successifs - eux, ne partent pas - et les nouveaux habitants rapidement confrontés à l'image négative de la cité ont tendance à se replier sur eux-mêmes. Il convient aussi de souligner, même si ce n'est pas la cause principale, la dégradation des logements. La défectuosité des appartements est souvent réelle - mauvaise insonorisation, problèmes de chauffage, humidité, etc. -, et implique un entretien régulier que d'aucuns, dans les offices HLM, jugent coûteux. La détérioration des espaces collectifs est plus préoccupante : les murs extérieurs sont bariolés de graffiti, les entrées et les escaliers mal entretenus, les boîtes aux lettres cassées, les vitres brisées. Les habitants de ce type de quartier, conscients de l'image négative que renvoie leur lieu de résidence, tentent souvent de dissimuler leur adresse lorsqu'ils cherchent un emploi.

L'indicateur de réputation permet de saisir ce malaise social. A-t-il un effet direct sur la détresse psychologique ? Les résultats obtenus confirment que la bonne réputation d'un quartier atténue de façon significative le risque de dépression.

Ce constat conduit à insister sur un des paradoxes de la politique de la ville. En délimitant des zones urbaines sensibles pour y affecter des moyens supplémentaires, on prend le risque de renforcer l'image négative d'un territoire et donc la disqualification sociale de ceux et celles qui y résident. Un peu comme l'assisté dont le statut inévitablement dévalorisé consacre son appartenance à la dernière strate de la société, la ZUS marque dans l'esprit des habitants et de

[7] Cf. Serge Paugam, *La disqualification sociale*, Paris, PUF, 1991, nouvelle édition Quadrige 2000.

la population vivant à proximité une frontière dont l'un des effets est d'enfermer un groupe social dans une représentation négative de lui-même.

Dans le tableau 6, nous confirmons l'effet de deux variables contextuelles importantes renvoyant, l'une et l'autre, à des préoccupations d'ordre social sur lesquelles les politiques publiques tentent d'agir. Notons par ailleurs que l'effet des variables individuelles prises en compte dans ces deux modèles reste très proche des tendances observées dans le tableau 9.

Revenons donc aux effets significatifs de la détresse psychologique et de la réputation. Lorsque les habitants d'une cité stigmatisée ne cherchent pas à se défendre collectivement face à l'image négative qui les caractérise, il faut y voir, en premier lieu, l'absence d'un sentiment d'appartenance à un groupe uni par le même destin. Les quartiers désignés comme prioritaires sont de composition sociale hétérogène. Certes, en raison de la concentration de ménages précarisés, les différences objectives entre les habitants ne sont pas fortes, en particulier pour un observateur extérieur, mais elles existent. Elles sont même souvent subjectivement perçues comme très fortes. Dans la même cité, de nombreux ménages peuvent être touchés par la disqualification sociale, mais, sachant que ce processus comporte plusieurs phases, cela ne signifie pas qu'ils soient pour autant confrontés au même type de problèmes. Ceux qui estiment pouvoir trouver un emploi et quitter la cité par leurs propres moyens éprouvent le sentiment de ne pas faire partie du même monde que ceux qui y vivent depuis plusieurs années en se comportant comme des « assistés ». La constitution de l'ordre hiérarchique interne est, dans ce cas, fondée sur la reconnaissance et le renforcement des moindres signes de distinction sociale. L'effort de différenciation individuelle s'oppose par conséquent à la cohésion du groupe et rend improbable l'émergence de liens communautaires. Or, la conscience de la similitude sociale dans un quartier est bien un rempart contre la détresse psychologique.

Conclusion provisoire

Nous avons tenté d'étudier les effets du lieu de résidence sur la détresse psychologique. Le premier résultat qui ne manquera pas d'intéresser les sociologues, les épidémiologistes et les planificateurs de l'espace urbain et des politiques sociales, c'est qu'il existe bien, au-delà des causes individuelles à la détresse psychologique, des causes structurelles liées à l'espace du quartier. La première de ces causes est le chômage, ce qui confirme le travail de Paul Lazarsfeld et de son équipe qui, dans les années 1930, aboutissait au constat que le chômage, lorsqu'il affecte collectivement un groupe social, a pour effet de produire une communauté lasse et déprimée. Le résultat le plus surprenant, et, par conséquent, le plus original, est l'effet de la similitude sociale sur la détresse psychologique. Lorsque les habitants expriment massivement qu'ils se sentent semblables aux autres personnes de leur quartier, ils reconnaissent indirectement qu'ils se sentent appartenir à une communauté de destin. Ce degré de similitude sociale agit comme une protection individuelle face au risque de détresse psychologique. Il constitue une défense naturelle des plus pauvres que l'on rencontre de façon très courante dans les régions économiquement très pauvres. Lorsque les « pauvres » forment un groupe social étendu, ils ne sont pas fortement stigmatisés et acceptent plus facilement de se soutenir les uns les autres[8].

[8] Ce qui renvoie à la pauvreté intégrée. Voir sur ce point Serge Paugam, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, « Le lien social », 2005.

Ce constat du caractère protecteur de la similitude sociale a pu être approfondi à partir des deux monographies effectuées. Distincts par leurs taux de symptômes dépressifs contraires, le plus faible de tous les IRIS pour l'Île-Saint-Denis, parmi les plus élevés pour Bagneux, ces deux quartiers se différencient là encore par leurs caractéristiques opposées, cette fois concernant les rapports sociaux qui s'y épanouissent, caractéristiques pouvant être considérées comme critères explicatifs de ces écarts statistiques : face au processus de différenciation destructeur des liens entre les habitants des différents îlots de la cité des Cuverons, le quartier sud de l'Île-Saint-Denis est caractérisé par un entre soi assurant la reconnaissance des pairs, parfois sur un mode conflictuel, et une protection pour l'instant efficace contre les éléments déstabilisateurs venus de l'extérieur.

Puisque ce malaise semble résulter de la volonté des habitants de se distinguer socialement les uns des autres, ne doit-on pas douter des solutions qui prônent la mixité sociale ? Au risque de paraître provocateur, ne pourrait-on pas dire, qu'en l'absence de solutions au chômage de masse et à la précarité, le problème des habitants des banlieues françaises, c'est de souffrir d'un déficit d'appartenance ?

Une politique volontariste de rapprochement de catégories sociales différentes dans un même lieu ne garantit pas des relations sociales harmonieuses entre elles, mais peut rester un horizon souhaitable pour limiter le risque de ségrégation spatiale, favoriser la mobilité urbaine, et l'accès aux équipements et services centraux. A ce constat largement partagé, il convient toutefois d'ajouter au moins trois points de discussion. Premièrement, le discours sur la mixité sociale présente un caractère incantatoire qui, à la longue, finit pas lasser tant il est contredit par les pratiques elles-mêmes de nombreuses institutions chargées du logement social et de la politique de la ville. Certains quartiers sont privés de services publics, d'entretiens réguliers et pour ainsi abandonnés. Deuxièmement, c'est au nom de la politique de mixité sociale que l'on instaure des barrières à l'entrée dans le logement social des catégories les moins solvables. Enfin, à défaut de s'entendre sur une définition consensuelle de la mixité sociale, on finit par perdre de vue la réalité sociologique des cités et les rythmes de production des liens sociaux. Les enquêtes réalisées dans les quartiers populaires tendent à montrer, par exemple, que la proximité spatiale n'est pas en soi un facteur de sociabilité. La vie sociale dans un quartier résulte d'une volonté partagée de défendre la qualité des relations, des espaces publics et des équipements collectifs. On peut faire l'hypothèse que la population d'un quartier partage d'autant plus le sentiment d'appartenir à un ensemble social homogène que le quartier fait l'objet d'une attention publique et d'une volonté collective de résister à la stigmatisation. La politique globale de mixité sociale à l'échelon d'une ville ne reviendrait-elle pas tout simplement, non pas à mélanger autoritairement les catégories sociales - ce qui apparaît de toute façon au moins partiellement illusoire - mais à doter les quartiers populaires et les populations qui y résident de moyens supplémentaires en termes de capacités à se prendre en charge ?